AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 12 juillet 2021, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 5 448 153 du cadastre du Québec (route 267)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- la construction d'un garage isolée sur le lot 5 448 153 situé sur la route 267 d'une superficie de 140.47 mètres carrés et d'une hauteur de 8.78 mètres alors que l'article 10.3.3 du règlement de zonage numéro 69-07 prescrit une superficie maximale de 100 mètres carrés et une hauteur maximale de 8 mètres pour un garage isolée.

Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre ses questions ou observations au conseil municipal avant le 9 juillet 2021, 16h30 par les moyens suivants :

par courriel :
urbanisme@adstock.ca

par courrier :
À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 17 juin 2021.

La directrice générale,

(signé)

Julie Lemelin

68/#xh#Subfldh#Rxhvw#Dgvwrfn#TF,#J3Q#4V3#
DDVTRFK.FD#